

La politique biodiversité s'inscrit en adéquation avec la raison d'être de Valloire Habitat qui est de « concevoir, mettre en œuvre un **habitat responsable** et des **services innovants** pour accompagner le **parcours de vie de nos clients** et contribuer à **l'attractivité des territoires** ». Cette politique est dans la continuité de ses engagements RSE et des actions engagées dans le cadre du plan d'économie d'énergie et de décarbonation de son actionnaire Action Logement notamment l'axe 6 – Stocker le carbone et développer la biodiversité.

En région Centre Val de Loire, l'équivalent de 5,3 terrains de football sont artificialisés chaque jour, dont 3,5 pour l'habitat. Consciente des impacts de ses activités, Valloire Habitat s'engage activement à les réduire tout en s'intégrant dans une cohérence territoriale. Cette démarche en faveur de la biodiversité est un facteur clé de développement pour l'entreprise, offrant un véritable levier de différenciation.

**Avec humilité et détermination, toutes les équipes de Valloire Habitat se mobilisent pour les enjeux biodiversité suivants :**

1. **Innover et favoriser la sobriété ;**
2. **Permettre la montée en compétence opérationnelle sur la biodiversité ;**
3. **Avoir une meilleure connaissance de notre performance biodiversité ;**
4. **Minimiser l'artificialisation ou renaturer ;**
5. **Identifier et anticiper les impacts directs des projets ;**
6. **Réduire l'impact des chantiers sur la biodiversité ;**
7. **Intensifier et pérenniser la végétalisation ;**
8. **Déployer une démarche globale d'économie circulaire ;**
9. **Engager les prestataires dans la démarche et favoriser un approvisionnement responsable ;**
10. **Favoriser une approche participative dans la mise en place de solutions pour la biodiversité ;**
11. **Sensibiliser nos parties prenantes ;**
12. **Contribuer à la continuité de la trame noire / verte / bleue ;**

Pour répondre à ces enjeux et pour structurer sa démarche Valloire Habitat met en place un système de management de la biodiversité conforme aux exigences de la certification NF X32-001 et du label Entreprise Engagée pour la Nature. Ce système permettra de déployer un plan de 43 actions sur 4 ans.

Cette démarche inclus :

- Le respect de nos obligations réglementaires, légales et conventionnelles relatives à la biodiversité ;
- L'encouragement des achats des produits, des services et conceptions écoconçu ;
- La fédération de nos collaborateurs et parties prenantes autour de la préservation du vivant ;
- Le développement de nos structures et processus de travail pour garantir l'amélioration continue de notre démarche biodiversité et l'évaluation de son efficacité ;
- La mise à profit des nouvelles technologies et le choix d'équipements adaptés ;
- La mise à disposition des ressources et des informations nécessaires pour achever nos objectifs ;
- La publication de la politique biodiversité des résultats obtenus ;

**Cette approche structurée et proactive permettra à Valloire Habitat de répondre efficacement aux enjeux de biodiversité tout en renforçant notre engagement environnemental.**

Directeur général  
Vincent HENNERON  
Mai 2025

